

OBJECTIFS

Proposer aux dirigeants de TPE une offre d'accompagnement de la croissance de leur entreprise, complémentaire de l'offre actuelle de BPI France et du fonds croissance du Réseau Entreprendre
Financement d'investissements et/ou de recrutements entraînant une augmentation significative du chiffre d'affaires
Accompagner le développement économique et de l'emploi des territoires
Favoriser la bancarisation des projets.

CARACTERISTIQUES

NATURE	Prêt(s) personnel(s) au(x) dirigeant(s) exerçant le contrôle effectif de l'entreprise.
COMPOSITION DE L'INTERVENTION (selon profils porteur et projet)	Prêt d'honneur Croissance Initiative Flandre et/ou Prêt d'honneur Initiative Croissance et/ou et/ou Prêt d'honneur Création Reprise BPI (PHCR) et/ou Prêt d'honneur Renfort BPI (PHR)
MONTANT	De 1 000 € à → 20 000 € sans création d'emploi nouveau → 23 000 € pour 1 emploi ¹ créé → 26 000 € pour 2 emplois ¹ créés → 30 000 € ³ pour 3 emplois ¹ et plus créés et ne pouvant pas être supérieur au montant des financements bancaires complémentaires
DUREE DE REMBOURSEMENT	Jusqu'à 84 mois maximum
DIFFERE DE REMBOURSEMENT	3 mois en moyenne
TAUX D'INTERET	0%
GARANTIE	Garantie BPI France ² (non supporté par le bénéficiaire)
ASSURANCE	Assurance invalidité décès (à la charge du bénéficiaire)
COFINANCEMENT BANCAIRE (ou assimilé)	Obligatoire

ELIGIBILITE

CIBLE	Entreprises en développement ayant clôturé au moins un premier exercice comptable de 12 mois et ayant des besoins d'investissements, situées sur la CUD ou la CCHF
ACTIVITES EXCLUES	Intermédiation financière, promotion et location immobilière (ainsi que leurs intermédiaires), hébergement en gîte et activités agricoles (pour les activités agricoles, aide régionale possible).
FORME JURIDIQUE	Entreprises individuelles et sociétés (SCI exclues)

MODALITES

MONTAGE DU DOSSIER	BGE, CCI, CMA ou expert-comptable
INSTRUCTION DU DOSSIER	Instruction et expertise du dossier par Initiative Flandre qui procède à l'analyse technique et financière du projet
ATTRIBUTION	Présentation par le porteur de projet de sa demande au comité d'agrément, qui expertise la viabilité du projet et statue sur la demande

Avec le soutien de :



(1) emplois à temps plein en CDI
(2) selon éligibilité du projet
(3) jusqu'à 60 000 € pour les entreprises de plus de 2 ans

LISTE DES PIÈCES

pour une demande de financement d'un projet de développement d'entreprise auprès d'Initiative Flandre

PORTEUR(S)

- Copie de carte d'identité à jour (recto et verso)
- CV à jour+ photo
- Dernier avis personnel d'imposition
- Relevé d'identité bancaire (RIB) du compte personnel (banque en France)
- Fiche de situation personnelle – téléchargeable sur le site Internet

PORTEUR(S)

- Business plan (présentation du projet, produit, marché, emplacement, concurrence, communication, juridique, moyens humains et matériels...)
- Compte de résultat prévisionnel sur 1 an avec plan de financement
- Plan de trésorerie sur 1 an
- Principaux devis
- Deux derniers bilans de l'entreprise (un seul pour les entreprises de moins de 2 ans)
- Chiffre d'affaires depuis la clôture du dernier exercice
- Extrait d'immatriculation de moins de 3 mois (Extrait K-bis par exemple)
- Statuts signés en cas de société
- Bail commercial, le cas échéant
- Licence d'exploitation de marque ou contrat de franchise, le cas échéant
- Si reprise d'une entreprise : Compromis de cession (ou protocole d'accord)
- Si reprise d'une entreprise : 3 derniers bilans du cédant
- Si reprise d'une entreprise : Chiffre d'affaires depuis la clôture du dernier exercice du cédant
- Si projet de reprise par rachat de parts sociales : Situation comptable de moins de 3 mois
- Si projet de reprise par rachat de parts sociales : Echéanciers des prêts professionnels en cours

Dans le cadre de l'étude de la demande de financement, des éléments complémentaires pourront être demandés.

INITIATIVE FLANDRE



07 70 03 69 76



contact@initiative-flandre.fr



www.initiative-flandre.fr



33 rue du Ponceau - 59140 Dunkerque